

Pour tout renseignement, contacter :

La direction :

marie-laure.legay@univ-lille3.fr
nicolas.delargilliere@univ-lille3.fr

Le service éditorial :

justine.debesque@univ-lille3.fr

Le service diffusion :

isabelle.dauchy@univ-lille3.fr

Le service gestion et revues :

christophe.meurisse@univ-lille3.fr
ravi.gopaul@univ-lille3.fr

Comment et à quelles conditions publier un livre aux Presses Universitaires du Septentrion ?

Version de septembre 2014.

Que sont les PU du Septentrion ? Leur statut, les aides dont elles bénéficient

Les PU du Septentrion sont une association loi de 1901, à vocation commerciale mais pas à but lucratif, constituée par 6 universités de la Région Nord - Pas de Calais (Lille 1, Lille 2, Lille 3, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, la FUPL) pour valoriser les résultats de la recherche en les diffusant sous forme de livres et de publications dans des revues spécialisées.

Pour mener à bien leur tâche, les PU du Septentrion bénéficient du soutien financier des universités partenaires et en tout premier lieu de l'Université de Lille 3 qui les accueille dans ses locaux et met du personnel ainsi que des moyens financiers à leur disposition. Les autres universités partenaires fournissent, au-delà de leurs cotisations annuelles, une aide à la publication d'un montant de 3 000 € par titre publié. Les PU du Septentrion ont bénéficié dans le passé du soutien de la Région Nord – Pas-de-Calais et de l'État dans le cadre de contrats de Plan État-Région. Elles bénéficient aujourd'hui du soutien de la Région Nord – Pas-de-Calais dans le cadre de la COMUE. Presses universitaires de statut privé mais bénéficiant de fortes subventions publiques, les PU du Septentrion sont, en tant qu'entreprise commerciale, soumises à la TVA et font l'objet d'un audit financier annuel par des commissaires aux comptes reconnus.

Quels ouvrages publient les Presses Universitaires du Septentrion ?

Les PU du Septentrion publient des ouvrages scientifiques de haut niveau. Elles ne publient pas les thèses de doctorat en l'état – ce qui est la tâche, pour le domaine des sciences humaines et sociales, de l'Atelier national de reproduction des thèses (Anrt, cf. <http://www.diffusiontheses.fr>) - mais elles peuvent publier les ouvrages qui en sont issus et qui ont donc fait l'objet d'une réécriture en vue d'un lectorat plus vaste et d'une réduction aux normes éditoriales habituelles. Pour les collections de Sciences sociales telles que « le regard sociologique » ou « espaces politiques », la barre est fixée à 650 000 signes espaces compris. Il convient pour les autres de ne pas dépasser 900 000 signes tout compris. Pour procéder par soi-même à une vérification, cliquer dans le menu outils > statistiques > inclure les notes > prendre espaces compris.

Les PU du Septentrion publient également des actes de colloque scientifique pourvu qu'ils aient fait l'objet d'une refonte sous l'autorité d'un ou plusieurs directeurs d'ouvrage qui garantissent la qualité de l'ensemble des contributions et leur cohérence thématique. Le style doit être celui d'un ouvrage rédigé et non d'une communication orale.

Les PU du Septentrion publient, enfin, une collection intitulée les « Savoirs mieux » dont l'ambition est de faire, dans un volume réduit (350 000 signes), le point sur un grand problème contemporain qui fait débat dans notre société.

Les champs couverts par les PU du Septentrion sont définis par leurs comités éditoriaux : sciences humaines et sociales, lettres, langues et arts. Les comités éditoriaux des PU du Septentrion sont les suivants :

- Acquisition et transmission des savoirs
- Lettres et arts
- Lettres et civilisations étrangères
- Savoirs et systèmes de pensée
- Sciences sociales
- Temps, espace et société

Comment présenter un projet de publication aux PU du Septentrion ?

Dans un premier temps, envoyer par lettre ou par courrier électronique une proposition de publication à la directrice des Presses Universitaires du Septentrion marie-laure.legay@univ-lille3.fr avec copie au service éditorial justine.debesque@univ-lille3.fr. Cette proposition comprendra les pièces suivantes :

1. Un descriptif de l'ouvrage sur 2 ou 3 pages
2. La table des matières
3. Un argumentaire précisant le public visé et la spécificité de l'ouvrage sur le marché du livre
4. Un CV
5. Au besoin, le rapport de soutenance s'il s'agit d'un ouvrage issu d'une thèse

Si votre projet est retenu, il vous sera alors demandé, dans un second temps, d'envoyer votre manuscrit en deux exemplaires, accompagnés de sa version numérique (sous forme de fichier attaché par la voie électronique ou par serveur).

Consulter par ailleurs les notes aux auteurs (rédaction et édition).

Évaluation scientifique et financière

Tout ouvrage proposé aux PU du Septentrion fait l'objet d'une **évaluation scientifique** par le comité éditorial compétent (deux rapports de lecture) et d'une étude de **faisabilité économique** présentée au Conseil d'administration qui statue en dernier ressort sur la publication d'un ouvrage.

Pour être publié, un ouvrage doit être garanti par son auteur **libre de tout droit** qu'il s'agisse du texte, des illustrations ou de la couverture.

Pour les ouvrages extérieurs, les administrateurs des PU du Septentrion attendent, dans un souci de légitime parité, que l'ouvrage satisfasse, outre aux critères scientifiques habituels, à des conditions financières précises : il est demandé aux auteurs un **apport financier** jusqu'à concurrence de 3 000 € qui peut être pour partie un apport personnel et pour une autre une subvention d'un ou plusieurs centres de recherches ou institutions susceptibles de verser des subventions. La somme demandée correspond à la part que tout ouvrage publié prend dans les **frais généraux des PU du Septentrion**.

Les **ouvrages collectifs** sont soumis, **quelle que soit leur origine**, à l'obligation de fournir une aide à la publication d'un montant de l'ordre de 3 000 €. Il est recommandé de prendre l'attache de la direction pour préciser ce montage financier.

En cas d'avis favorable à la publication, une lettre d'intention peut être adressée aux auteurs et responsables d'ouvrage pour leur faciliter l'obtention de subventions.

Depuis janvier 2013, les ouvrages sont proposés en version papier comme en versions numériques.

Les ouvrages font l'objet d'un contrat avec les auteurs, les directeurs scientifiques et les contributeurs pour satisfaire à la législation.

Diffusion des ouvrages édités par les PU du Septentrion

Les PU du Septentrion sont membres de l'Association française des presses universitaires – diffusion (AFPU-D) qui ont pour distributeur la SODIS à laquelle sont rattachées plusieurs milliers de librairies en France, dans les pays francophones et dans le monde. Leurs ouvrages bénéficient ainsi du travail de diffusion et de promotion réalisé par AFPU-D, avec son catalogue trimestriel et ses cinq représentants en France.

Les PU du Septentrion ne publient plus de catalogue annuel depuis que son catalogue complet est disponible sur son site internet <http://www.septentrion.com> sur lequel sont également annoncées toutes les nouveautés. Il est possible de les commander en ligne.

Les PU du Septentrion disposent enfin de leur propre service de diffusion-promotion qui gère chaque nouveauté à titre individuel et propose des actions commerciales adaptées à chaque publication (service de presse, « flyer », mailings, promotion par mail, séances de présentation publique et de signature en partenariat avec les auteurs, etc.)

Après validation du montage financier par le Conseil d'administration des PU du Septentrion et acceptation du manuscrit définitif, le délai de publication est de l'ordre de six à neuf mois.

Nous contacter

▮ Votre contact général auprès des PU du Septentrion :

Rue du Barreau BP 30199
F 59654 Villeneuve d'Ascq cedex
Tél : +33 320 41 66 80
Fax : +33 320 41 66 90
contact@septentrion.com

▮ La direction

Marie-Laure Legay
Tél : 03 20 41 66 81
marie-laure.legay@univ-lille3.fr
Nicolas Delargillière
Tél : 03 20 41 66 83
nicolas.delargilliere@univ-lille3.fr

▮ Le service éditorial

Justine Debesque
Tél : 03 20 41 71 98
justine.debesque@univ-lille3.fr

▮ Le service diffusion

Isabelle Dauchy
Tél : 03 20 41 66 85
isabelle.dauchy@univ-lille3.fr

▮ Le service gestion et revues

Christophe Meurisse
Tél : 03 20 41 66 86
christophe.meurisse@univ-lille3.fr
Ravi Gopaul
Tél : 03 20 41 66 94
ravi.gopaul@univ-lille3.fr